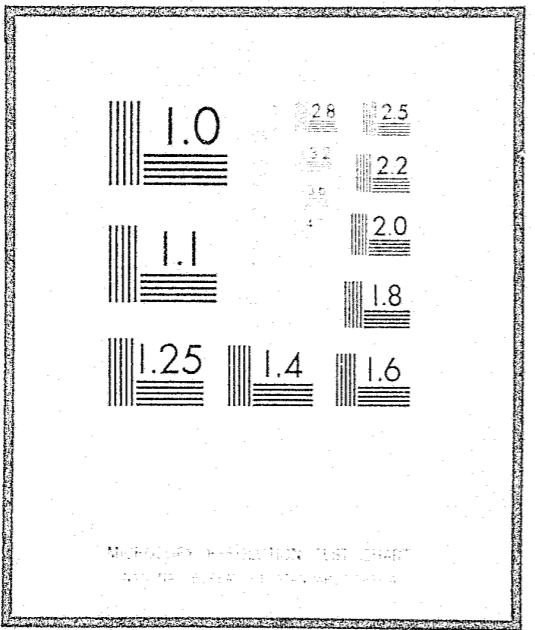


# NCJRS

This microfiche was produced from documents received for inclusion in the NCJRS data base. Since NCJRS cannot exercise control over the physical condition of the documents submitted, the individual frame quality will vary. The resolution chart on this frame may be used to evaluate the document quality.



Microfilming procedures used to create this fiche comply with the standards set forth in 41CFR 101-11.504

Points of view or opinions stated in this document are those of the author(s) and do not represent the official position or policies of the U.S. Department of Justice.

U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE  
LAW ENFORCEMENT ASSISTANCE ADMINISTRATION  
NATIONAL CRIMINAL JUSTICE REFERENCE SERVICE  
WASHINGTON, D.C. 20531

3/14/77

Date filmed

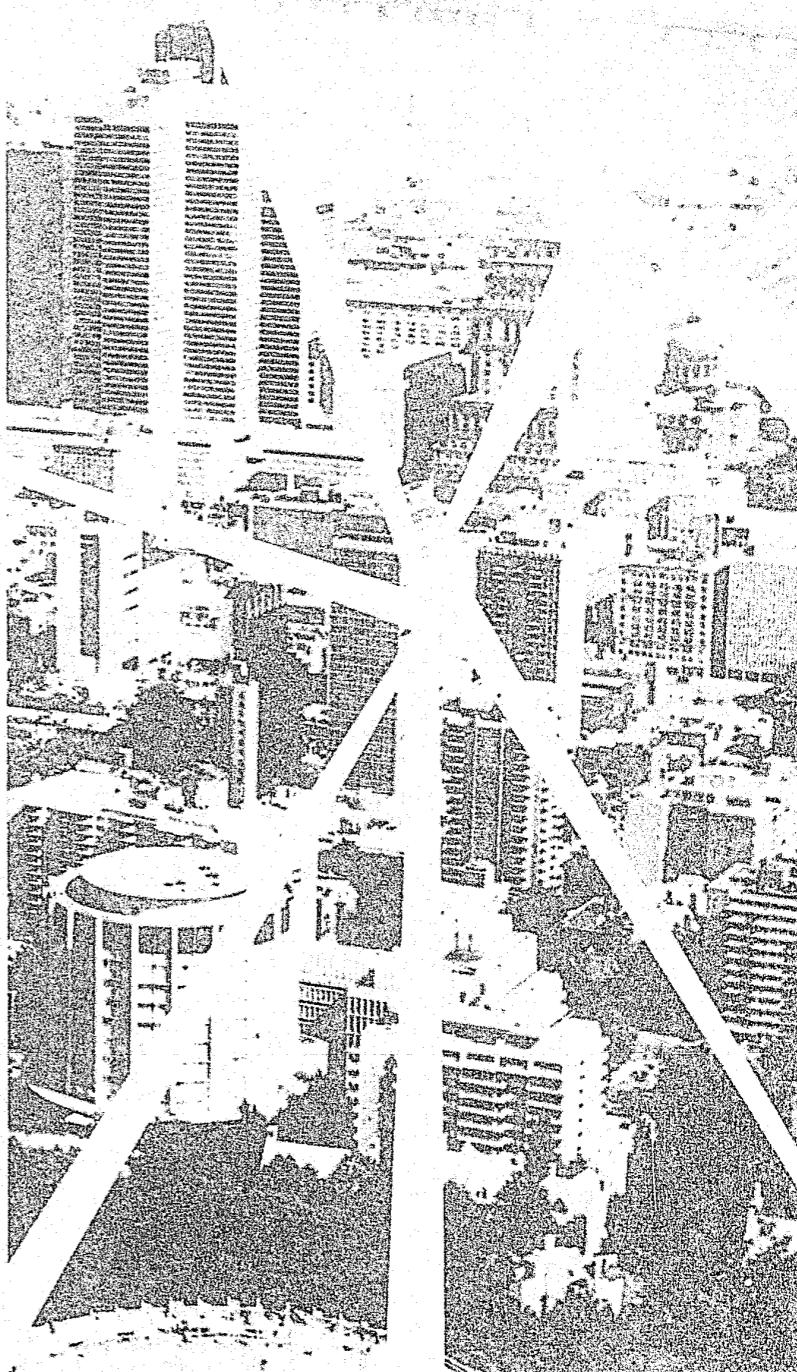
## MONTRÉAL URBAN COMMUNITY POLICE DEPARTMENT

BOMBS THREATS

DISASTERS

38 b54<sup>1</sup>c3

Basic suggestions.



## **FOREWORD**

History reveals that the use of explosives to display discontentment and protestation against society dates back to the 15th century.

This activity has progressed considerably in our modern society particularly since 1963 when we were hit by our first serious wave of events.

Past experience has produced facts as to why bombs are used as a reason for attack such as:

- extorsion
- publicity to attract the public's attention to so called
- sympathy to a cause
- labour disputes
- ethnic groups
- a particular individual
- social groups
- symbols
- governments

Keeping this in mind, the aim of this document is to orient different enterprises such as industries, commercial establishments, hospitals, schools, etc. in drafting a procedure of search and evacuation.

This document should be considered as a guide in preparing a definite plan.

Most companies and institutions have some type of disaster or bomb threat procedure. However, important measures may be overlooked in the preparation of such plans.

Where bomb threats are concerned, there are five (5) steps that should be taken into consideration:

- Reception of the call.
- Search procedure.
- Action to be taken if a suspicious is found.
- Evacuation procedure.
- Control procedure.

It is essential that all parties concerned study these procedures carefully, and understand what is required. Meetings should be held periodically so that all concerned will remain aware of their particular duties.

#### **RECEPTION OF THE CALL**

A bomb threat is normally transmitted by telephone and the person receiving the call must try to obtain precise information, such as:

- The supposed location of the bomb.
- Type of bomb.
- Motive of the call.
- Hour and date.
- Male or female.
- The accent of the individual (scotch, french, european, etc.)
- Is the person intoxicated?
- The name and phone number of the informer (if possible).

#### **QUESTIONS TO BE ASKED IN REFERENCE TO KEY PHRASES**

- Geographical location, street, entrance.
- Certain characteristics of the building such as entrances or other elements that don't exist, to check the veracity of credibility of the call.
- Other pertinent information.

After transmitting the information to a person in authority, keep the line opened as long as possible to determine the source of the call. Background noise - music - machinery - office - etc.

The person receiving the call should be isolated so as to report the actual telephone conversation and not a distorted version usually brought about by discussing the subject with others and also to prevent panic.

#### **SEARCH PROCEDURE**

Should an evacuation be ordered immediately after a simple bomb call, your best searchers are eliminated.

According to the physical aspect of the building and nature of the business carried on the premises, public areas such as stairwells, hallways, passageways, elevator shafts, toilets, rest rooms, etc. should be given priority in the search, in order to facilitate an evacuation if required. It would be recommended that this aspect of the search be carried out by security personnel where possible. It is advisable that personnel responsible for a tenant's area conduct the search themselves, as they are more familiar with the scene.

Special attention should be given to equipment areas such as power stations, heating, air conditioning, and other engine-machine rooms. The search always being completed from the perimeter of the room working clockwise until the entire area has been covered.

Searchers must know what they are looking for. It could be an unusual object in an unusual place. For example: an attache case, duffle bag, polyethylene garbage bag, parcel, letters, etc.

Once a program has been established it would be advisable to instruct personnel to make a visual check of their area each morning upon arrival and after lunch hour.

## ACTION TO BE TAKEN IF A SUSPICIOUS OBJECT IS FOUND

Should a suspicious object be found, the finder should make no attempt whatsoever to move or handle it. As much as possible, a visual description of the object, the exact location and any other pertinent information should be immediately transmitted to the main control center, which in turn will communicate with the Montreal Urban Community Police Department or a regional bomb disposal unit. Within an organization chart, each floor or section of a floor should be under the supervision of a floor-warden who will proceed with the evacuation of the area and open windows, doors, etc.

Should bomb blankets be available have them ready in case they are required by the bomb disposal unit. **Under no circumstances should the suspicious object be covered prior to the arrival of officers responsible for disposing of / or dismantling the object.**

## EVACUATION PROCEDURE

In the event that a suspicious object is found, it could be necessary either to partially or wholly evacuate the premises. Depending on the type of construction, it is suggested that at least two floors above and one below be evacuated. This would be the responsibility of the wardens assigned to each particular area.

Security guards should be assigned near the elevators directing personnel to stairwells. Under no circumstances should the personnel be allowed to use the elevator. Should an explosion occur resulting in a power failure, the elevator could stop between floors causing the passengers to be trapped. It would be suggested here that a freight elevator be available for the transportation of handicapped or sick persons. The essential task of the wardens would be to evacuate certain areas or floors while using tact, power of suggestion: directing people to quietly leave the premises or to a designated area and avoid panic. Once the evacuation is completed, the control center should immediately be notified.

It would be the duty of a member of the security section specifically designated by a person in authority, to ensure that the bomb disposal unit be directed to the exact location of the suspicious object. Once the operation is completed, it would be his responsibility to notify the control center of what took place.

#### **QUESTIONS TO KEEP IN MIND**

- Do you have first aid stations available?
- Do you have areas available to receive evacuees?
- Are personnel advised not to loiter on sidewalks or streets in the immediate area once an evacuation has been completed?

#### **CONTROL PROCEDURE**

Bomb threats usually fall into two categories: those which threaten the entire building or one particular area. The procedure for dealing with both is basically the same; however, the number of people involved will vary depending on the nature of the target.

A control center should be set up where all information could be centralized and where a person in authority or the chief security officer would direct the operations. Communications by walkie-talkies would be advisable should a failure occur in the telephone or other communication system. Lack of communication inevitably leads to mass confusion and possible disaster.

All technical and trade personnel should be assigned to designated posts and remain available with their personnel, should their services be required.

Taking into consideration the recent events in our city and other parts of the country, it would be advisable to consider each threat seriously. It is questionable whether an evacuation should be undertaken on the

strength of one single call, or only after the object has been found.  
The decision of evacuation remains the responsibility of management.

A tight security control could possibly avoid many problems within a complex.

We are inclined to neglect the security guard in his role as such. Does he have instructions to follow?... Is he properly trained?... Does he feel that he is an integrated part of the organization?...

#### **PREVENTION IS THE SOLUTION**

Prepared by the Montreal Urban Community  
Police Department

Have collaborated the following sections

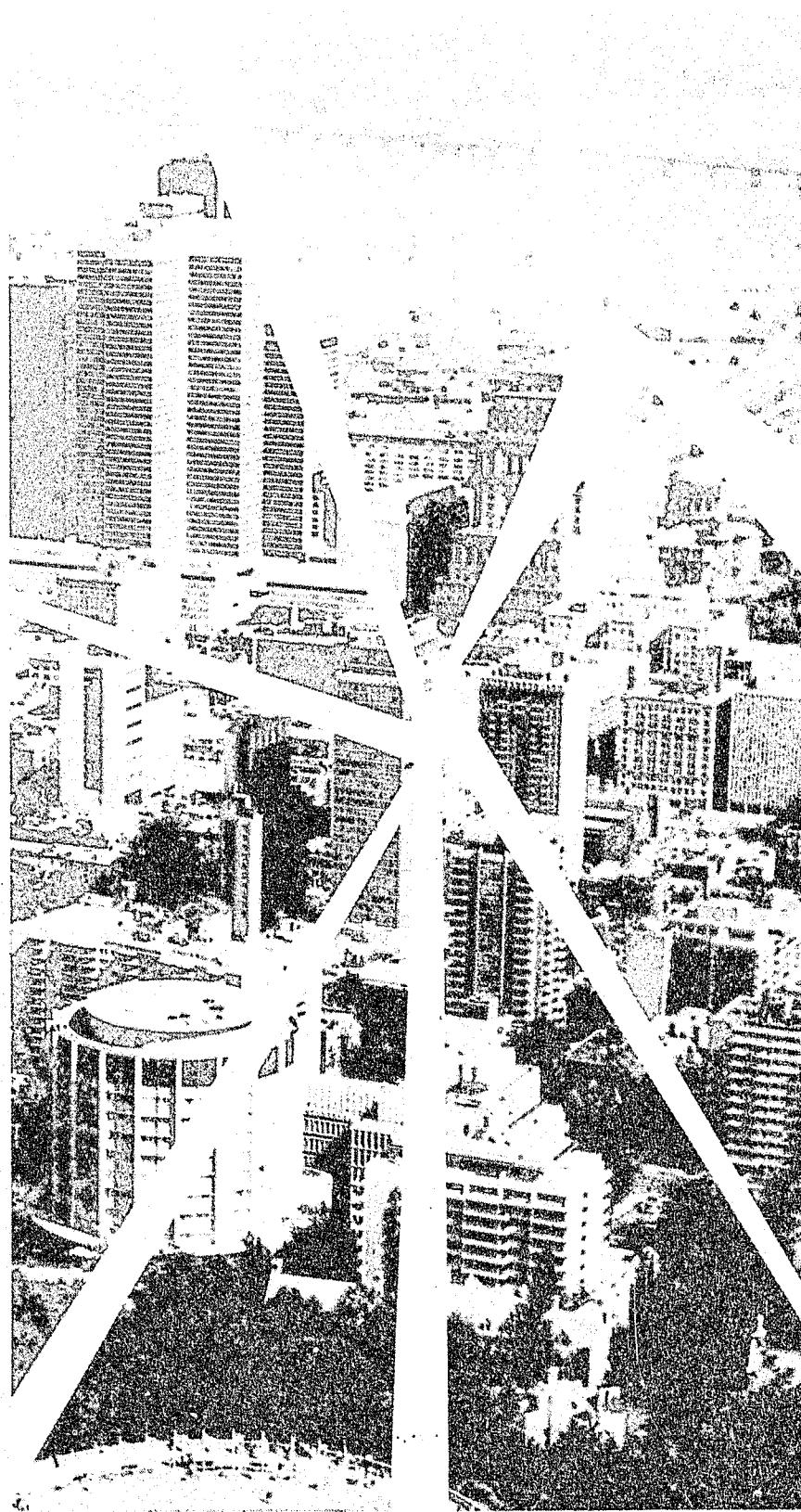
Crime Prevention  
Technical  
Planning and Research  
Graphical Arts

AUGUST 1973

SERVICE DE POLICE  
COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

MENACES DE BOMBES ?  
DANGER DE DÉSASTRE ?

Un plan d'action élémentaire  
vous est suggéré.



## AVANT-PROPOS

Le recours aux matières explosives pour appuyer un mécontentement populaire et diverses formes de contestations sociales peut être retracé dès le quinzième siècle.

Pareille opposition violente s'est accrue considérablement dans nos sociétés modernes. L'année 1963 a été marquée particulièrement chez nous par une première série d'événements graves de cette sorte.

L'expérience nous apprend déjà certains buts auxquels visent les attentats à la bombe. Ils sont des moyens commodes de pression dans les cas d'extorsion, de réveil de l'opinion publique sur certains malaises sociaux, de militantisme, de conflits ouvriers, de revendications nationalistes, de cas d'espèce particulièrement spectaculaires, de groupes sociaux revendicatifs, de protestations symboliques, ou encore de manœuvres anti-gouvernementales.

Retenant la leçon des récentes expériences, le présent document, qui ne constitue pas une directive, veut appuyer les efforts de certaines entreprises industrielles ou commerciales, d'hôpitaux, d'écoles qui désirent élaborer une stratégie de secours, des procédés de fouille et un plan d'évacuation à l'intention de leurs personnels et qui ont besoin d'un guide dans la préparation d'un plan élémentaire d'action en pareil cas.

Plusieurs organismes et institutions ont préparé des plans d'évacuation en cas de désastre ou d'appels à la bombe. Toutefois, certaines mesures doivent être examinées de plus près dans la mise au point de ces plans.

Cinq (5) phases retiennent particulièrement l'attention:

- Réception de l'appel
- Recherche
- Localisation de l'objet suspect
- Processus d'évacuation
- Contrôle de la sécurité

Pour mener à bien ces cinq (5) phases opérationnelles, il est essentiel que tout le personnel responsable de leur réalisation étudie au cours de réunions périodiques leur déroulement et sache exactement ce qu'il lui appartient en propre de faire.

#### RECEPTION DE L'APPEL

Un appel à la bombe est généralement transmis par téléphone; la personne qui reçoit l'appel doit tenter d'obtenir des précisions quant:

- à l'endroit où la bombe est placée,
- au genre de bombe ou d'engin explosif,
- au motif de l'appel,
- à l'heure et le jour,
- au sexe de l'interlocuteur,
- à la langue parlée ou l'accent qui peut la trahir, ex.: anglais, français, italien, écossais, etc.,
- au comportement de l'individu: intoxiqué, nerveux, agité. . .
- à son nom et son numéro de téléphone, si possible.

La conversation téléphonique peut s'inspirer des mots clefs suivants:

- numéro civique, rue, entrée charretière,
- caractéristiques de l'immeuble,
- autres informations pertinentes.

Le fait de suggérer à l'interlocuteur une caractéristique inexistante comme la présence d'une entrée latérale peut permettre de vérifier le bien-fondé de l'appel.

Après avoir avisé une personne en autorité de l'appel en cours, le téléphoniste continue de converser le plus longtemps possible de façon à détecter le lieu d'origine de l'appel par la perception des bruits ambients, de sons de musique, de machine, ou par la proximité d'un bureau ou de la circulation automobile.

Lors de l'interrogatoire de la personne qui a reçu l'appel, on devra l'isoler du groupe d'employés pour lui permettre de se concentrer et de rapporter exactement la conversation téléphonique qu'elle vient d'entendre. Tout délai à ce faire multiplie le danger de distorsion des faits lorsque l'appel est discuté entre-temps avec d'autres et peut engendrer la panique.

## RECHERCHE

Il faut retenir qu'advenant une évacuation immédiate de tout le personnel au moindre appel de bombe, le personnel le plus apte à la recherche n'est plus disponible.

A partir de la structure de l'édifice et selon le genre de commerce qui y est exploité, les endroits où le public a accès, tels que les escaliers, vestibules, corridors, ascenseurs, cabinets d'aisances, salle de repos, etc., sont à être vérifiés en premier lieu de manière à accélérer l'évacuation s'il y a lieu. Il serait souhaitable que pareille vérification soit faite par un personnel de sécurité, si possible. Dans la majorité des cas, il est préférable que l'occupant de l'endroit menacé conduise lui-même les recherches, ce dernier connaissant bien l'emplacement et la disposition des pièces ou des bureaux.

Un soin particulier doit être apporté aux recherches dans les sections les plus vitales où se trouvent les installations électriques, la chauffage, l'eau, etc.

ferie, l'appareillage de climatisation et la salle des machines. Les recherches doivent débuter près de la porte en suivant le mouvement circulaire des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que tout soit vérifié.

Les chercheurs doivent être familiers avec les modes de recherche préconisés. Il s'agira peut-être de localiser un objet insolite dans un endroit inusité; par exemple, une valise, un sac en toile, un sac à déchets, un colis, une lettre même placée dans un endroit retiré, etc.

Un plan de recherche bien développé requiert un personnel bien entraîné à une vérification quotidienne du secteur qui leur est personnellement confié, ce dès leur arrivée au travail et après l'heure de repas.

### **LOCALISATION DE L'OBJET**

Lorsqu'un objet suspect est localisé, personne ne doit tenter de s'en saisir ou même de le déplacer. En autant que faire se peut, on devra immédiatement communiquer à la personne responsable des recherches une description visuelle de l'objet en question, sa localisation exacte et tout autre renseignement utile; celle-ci joindra en retour le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ou l'organisation régionale qui s'occupe du désamorçage des bombes. Dans le plan de recherche, un contrôleur supervisera les opérations et sera responsable de l'évacuation du personnel, ainsi que de l'ouverture des portes et fenêtres devant faciliter, advenant le cas, une libre sortie au souffle d'une explosion.

Si un matelas pare-éclats est disponible, il s'agira de le rendre accessible à l'équipe chargée du désamorçage des bombes. **En aucune circonstance ne doit-on couvrir l'objet suspect de ce matelas pare-éclats avant l'arrivée des spécialistes du désamorçage.**

### **PROCESSUS D'EVACUATION**

Lorsqu'un objet est localisé, il est nécessaire d'évacuer la bâtisse. Dans une construction en béton armé, il est suggéré qu'au moins les

deux (2) étages au-dessus et l'étage en-dessous de l'endroit où est situé l'objet suspect soient évacués selon le cas.

Des gardes doivent être postés près des ascenseurs et diriger le personnel vers les escaliers. En aucune circonstance, il ne doit être permis d'utiliser les ascenseurs. Advenant une panne d'électricité consécutive à une explosion, les passagers peuvent être immobilisés dangereusement entre deux planchers. Il est suggéré dans les cas majeurs, qu'un ascenseur de marchandise, qu'on aura inspecté minutieusement, puisse servir au transport des personnes malades ou infirmes.

Le point à retenir est de procéder avec calme et persuasion afin de ne pas provoquer la panique.

Quant l'évacuation est terminée, le responsable avise le contrôle central immédiatement.

Il incombera à un membre chargé de la sécurité de rencontrer et de conduire le personnel spécialisé dans le désamorçage des bombes vers le colis suspect et d'aviser de nouveau le contrôle central lorsque tout danger est écarté.

A se rappeler:

- dispose-t-on de postes de premiers soins?
- possède-t-on des postes de secours prêts à recevoir le personnel évacué?
- le personnel a-t-il reçu instruction de se rendre à ces postes de secours en cas d'évacuation, au lieu de se masser sur les trottoirs ou dans les rues environnant le secteur critique?

#### **CONTROLE DE LA SECURITE**

Parmi les endroits susceptibles d'être la cible d'engins explosifs, retenons les quatre (4) catégories suivantes:

- l'édifice en entier

- les planchers
- une section de plancher
- un endroit vacant.

Le processus à suivre est essentiellement le même, cependant le nombre de personnes impliquées peut varier.

Basé sur la structure de l'édifice, un contrôle doit être mis sur pied afin de centraliser l'information au niveau d'une personne en autorité, facilitant ainsi la mise en application des mesures opérationnelles.

Il est préférable de se pourvoir d'interphones (Walkie-Talkie) ou de tout autre moyen de communication d'urgence en cas de panne téléphonique ou électrique. Le manque de communication peut semer la confusion et même causer un désastre. On devra répartir à chacun, tant au personnel technique qu'au personnel des corps de métiers, des responsabilités propres à assurer le fonctionnement du processus d'évacuation.

Chaque appel doit être jugé fondé jusqu'à preuve du contraire. Quant à savoir si l'on doit procéder à l'évacuation sur simple appel de colis suspect ou seulement après la découverte d'un tel objet, la décision appartient au personnel de la direction ou à l'occupant de l'endroit.

Un contrôle adéquat de la sécurité dans un immeuble pare à de nombreux problèmes.

Dans ce sens, nous sommes enclins à négliger le rôle du garde de sécurité en pareilles circonstances. A-t-il été bien entraîné? A-t-il des directives à suivre? Connaît-il l'importance de sa fonction?

**LA PREVENTION... C'EST LA SOLUTION**

**Préparé par le Service de police de la  
Communauté urbaine de Montréal**

**Collaboration des sections Prévention du crime**

**Technique**  
**Recherche et Planification**  
**Arts graphiques, dessin et imprimerie**

**AOUT 1973**

**END**

7 ables/mm m